



DIPLÔME D'ETAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Diplôme d'Etat de niveau 4 – RNCP35832

Le métier

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance. L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'un équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile, ou dans le cadre de structure de prévention et dépistage.



Lieu de formation : Simon Rousseau 1 Avenue Simon Rousseau 69270 Fontaines-Sur-Saône



Durée de la formation : 12 ou 16 mois comprenant (pour un parcours complet) 1540 heures de formation dont : *(pour les parcours partiels, la durée varie selon le diplôme obtenu)*

- 770 heures d'enseignements théoriques
- 770 heures en milieu professionnel (stages)

La formation

Objectifs

Former des professionnel.le.s capables de dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont définies :

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.





Compétences

L'obtention du diplôme est subordonnée à la validation de 5 blocs de compétences :

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 – Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	1. Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	1bis. Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

Prérequis et Public

Formation accessible à tout public avec ou sans diplôme. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Dispositifs d'accès :

- Formation initiale
- Formation continue
- Apprentissage (en convention avec le CFA IFIR de Lyon 8)
- VAE – Validation des Acquis de 'Expérience

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. *Selon certaines conditions des dispenses à l'épreuve de sélection sont possibles.*

L'admission définitive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination.





Coût et Financement

Le coût de la formation pour un parcours complet est de **7830,90€**

Ce coût sera pris en charge :

- Par la Région, si vous êtes en poursuite de scolarité ou inscrit à France Travail avant le début de la formation ;
- L'employeur ;
- Un opérateur de compétences.

Pour les parcours en cursus partiel (allègements), le coût dépend du nombre de blocs de compétences à valider.

Méthodes et outils pédagogiques

Les enseignements sont réalisés par des formatrices (infirmières et cadres de santé) et des professionnels de santé.

Ils se présentent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés en présentiels et distanciels ou de travaux pratiques en présentiels ; en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

Méthodes pédagogiques :

- Classe inversée/renversée
- Simulation
- Jeux de rôles
- Classe numérique
- Analyse de la pratique
- Ludo pédagogique

La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages à réaliser dans des structures du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Accessibilité

Pour les apprenants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du métier, peuvent bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de formation.

Pour plus de renseignements, contact de notre référente handicap : Angèle Michel, Responsable Pédagogique a.michel@chg-neuville.fr



Pour s'inscrire :

1. Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site
2. Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés

